



Le Syndicat des Enseignants-UNSA
Du nouveau pour le syndicalisme

*Faites
la différence !*

Evaluations CE1 : copie à revoir pour le Ministère !

L'évaluation CE1, expérimentée l'an passé, est généralisée cette année. Elle est censée cependant permettre le repérage des élèves en grande difficulté à leur entrée au CE1, pour lesquels la mise en place d'un PPRE doit être envisagée (circulaire de rentrée).

Pour le SE-UNSA, l'évaluation CE1 est inadaptée aux objectifs initiaux. Son lien direct avec la mise en place des PPRE place les collègues en situation délicate.

Chacun s'interroge sur les raisons véritables qui poussent le ministère à exiger une remontée des résultats par circonscription alors que cela n'était pas initialement prévu. Par ailleurs, il sera matériellement et pédagogiquement impossible de proposer un PPRE à tous les élèves repérés : cela peut atteindre plus de la moitié des élèves dans certaines classes !

Le SE-UNSA s'est adressé au ministère, directement auprès du cabinet du Ministre, pour dénoncer cette situation qui est contradictoire avec la mise en place du socle commun et des PPRE.

Nous avons, par ailleurs, fait part de la déstabilisation des équipes pédagogiques qui, dans un climat dégradé, vivent cette situation comme une nouvelle tentative de remise en cause de leurs pratiques et une augmentation substantielle de leur charge de travail (enseignants + directeur).

En outre cela pose un problème énorme par rapport à la transmission des résultats de cette évaluation CE1 aux parents, qui vont avoir du mal à "digérer" des résultats relativement catastrophiques.

Le SE-UNSA lance la consigne de ne pas se baser sur les seuls résultats de ces évaluations pour déterminer les élèves devant bénéficier d'un PPRE.

Pour faire remonter les dysfonctionnements au Ministère, par l'intermédiaire du SE-UNSA national, le SE-UNSA du Gard s'est adressé à l'IA pour l'informer des difficultés rencontrées sur le terrain et pour l'informer de la consigne donnée aux collègues : vous trouverez cette interpellation en pièce jointe.

Nous vous appelons à adresser à l'IA, sous couvert de votre IEN, une lettre (voir modèle en pièce jointe) en l'adaptant précisément à votre situation de classe et à en envoyer une copie à la section pour transmission au siège national du SE-UNSA : il est important que nous puissions porter le débat contradictoire auprès du Ministre lors du bilan qui sera fait prochainement sur ce dossier.